

Atelier Pauline Pennanguer

3 Rue Michel Grimault - 44110 Châteaubriant

06.07.04.33.77 / contact@paulinepennanguer.com

www.paulinepennanguer.com

Fiche d'inscription – Cours

Mercredi	Jeudi	Vendredi
	9h30 – 11h30 Adultes	9h30 – 11h30 Adultes
14-15h Enfants (7-10 ans)	14h-16h Adultes	
15-16h Enfants (7-10 ans)		
16-18h Ados	17h-19h Adultes	
18-20h Adultes	19h-21h Adultes	

Tarifs

	Matériel compris	Matériel non compris
Enfants	180 €	
Ados	290 €	
Adultes	325 €	290 €

Adultes/ados - Formules découvertes

3 séances de 2h	55 €
6 séances de 2h	100 €
9 séances de 2h	145 €

Ces stages « découvertes » s'intègrent dans les créneaux des cours selon les places disponibles, uniquement ados /adultes. Possibilité d'offrir ces formules en bons cadeaux.

Renseignements

NOM :Prénom :

Date de naissance :

Adresse : Rue / voie :

Code postal : Ville :

Tél. /port.:

Mail :

- Je choisis la formule : (indiquer l'horaire et le tarif)

Les horaires choisis au moment de l'inscription sont valables pour l'année en cours

- 6-10 ans (1 heure de cours) :
- Adolescents (2 heures de cours) :
- Adultes (2 heures de cours) :

Règlement

Les cours se déroulent au 3 rue Michel Grimault 44110- Châteaubriant

Pour les nouveaux inscrits : une séance découverte est proposée la première semaine de la rentrée

Important : Le nombre de place étant limité, l'inscription ne sera enregistrée qu'à réception des éléments suivants :

- Un acompte de 80 € pour les enfants et 100 € pour les ados et adultes (En cas d'annulation, cette somme ne sera pas remboursée)
- Une attestation de responsabilité civile

La totalité du règlement est à remettre dès le premier cours, en cas de désistement en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué

Possibilité de régler en 3 fois, encaissement au début des mois de septembre / janvier / avril (chèque à remettre dès septembre).

En cas de paiements 3 fois = 3 chèques ou virements

. Enfants : 80€ + 50€ + 50€

. Ados : 100€ + 100€ + 90€

. Adultes : 100€ + 110€ + 115€ (325) ou 100€ + 100€ + 90€ (290)

Une carte à votre nom vous sera remise dès la rentrée pour bénéficier de réductions dans les magasins vendant des fournitures d'art (Le géant des beaux arts, Palette st Luc, Rougier et plé, Aquaperle 3D, etc.)

Afin de garantir un bon fonctionnement des cours :

oJe m'engage à prévenir de mes absences

oJe m'engage à nettoyer, respecter et ranger le matériel (table, pinceaux, évier, sol, etc.)

oJe m'engage à ne pas manger ou boire (en dehors des goûters organisés)

oJe m'engage par respect à éteindre mon téléphone ou à le mettre en silencieux. Les téléphones doivent être rangés pendant toute la durée du cours pour le respect de tout le monde. Les recherches de visuels doivent se faire en amont du cours et doivent être imprimées.

Les parents des enfants doivent accompagner ceux-ci jusqu'à l'atelier et doivent venir les y rechercher. L'atelier ne peut être tenu responsable de la sécurité des élèves ayant quitté les locaux en dehors des heures de cours. En cas de comportement inadapté, une décision d'exclusion de cours peut être prise en fonction de l'intérêt général et pour assurer la continuité des activités du groupe. Les parents voudront bien faire connaître leur changement d'adresse, de numéro de téléphone et d'adresse mail le cas échéant.

Pour les enfants et adolescents, merci de m'informer et de préciser en cas d'allergies alimentaires (lors des goûters) : oui non

Concernant uniquement les groupes d'adultes, chacun devra se munir de ses propres pinceaux, une commande collective est proposée en début d'année scolaire (même pour les élèves ayant pris la formule matériel compris). Les châssis entoîlés ne sont pas fournis.

L'année débute à compter **du mercredi 17 septembre 2025 au 19 juin 2026**, soit 31 séances. **Aucun cours n'est dispensé pendant les vacances.** L'atelier sera fermé du 11 au 15 Mai 2026. **Les absences des élèves ne sont pas remboursées ni récupérées.** Des modifications de groupe peuvent être apportées (surtout en fin d'année) si le nombre d'élèves ne dépasse pas 3 personnes. En fin de saison, tous les élèves doivent récupérer impérativement leurs travaux ainsi que leurs effets personnels. Tout ce qui sera laissé dans les ateliers sera détruit.

Une exposition est proposée en fin d'année à l'office de tourisme de Châteaubriant afin de présenter le travail de chacun. Chaque élève est invité à apporter une de ses réalisations, celle-ci doit être encadrée si c'est sur papier. Le dépôt des œuvres devra se faire courant Mai. L'exposition dure trois semaines.

Chaque inscription implique l'acceptation complète de ce règlement.

Fait à :

Le :

Signature de l'élève :